Envoyé en préfecture le 27/11/2023
Reçu en préfecture le 27/11/2023
Publié le
ID : 077-217705011-20231106-71_2023_123-DE

Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au conseil municipal : **13**
Conseillers en exercice : **13**
Conseillers qui ont pris part à la délibération : **11 présents et 2 représentés**

Date de la convocation du conseil municipal : **15 novembre 2023**
Date d'affichage : **15 novembre 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre, à 18 h 30

Le conseil municipal de la commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François DEYSSON, maire.

Présents : François DEYSSON ; Mélanie LAMOTTE ; Jacques ILLIEN ; Patrick REBEYROL ; Emmanuel CENDRIER ; Franck ÉTANCELIN ; Claude LAZARO ; Fabien HERREMAN, Antonio TAPADAS ; Carlos VALERO ; Nadia LEFAY ;

Pouvoirs excusés : **Jean-Paul LENFANT** donne pouvoir à Claude LAZARO ; **Louis de ROYS** donne pouvoir à François DEYSSON

Absents : /

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques ILLIEN a été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 7.1/2023-123

Objet : **DM3**

Jacques ILLIEN explique :

Nous avons été destinataire d'un courrier nous indiquant le montant du reversement de l'acompte « ***Filet de sécurité*** » 2022 dont nous avions été destinataires à tort.

Un dispositif dit « Filet de sécurité inflation » a été instauré pour les communes et groupements qui connaissent des difficultés financières, notamment du fait des conséquences de la hausse du prix de l'énergie et de l'alimentation sur leurs charges mais aussi de l'impact financier de la revalorisation du point d'indice de la fonction publique.

Jacques ILLIEN précise :

Il convient donc de constater l'acompte d'un montant de 4 943,00 € par l'émission d'un mandat au compte 6588.

Ce mandat soldera la différence entre le montant des titres émis aux comptes 73 111 et 73132 et le montant figurant au P503.

Pour rappel, le service de gestion comptable de Fontainebleau a transmis une demande d'admission en non-valeurs pour un montant de 2 313.42 € après avoir diligenté toutes les procédures de recouvrement nécessaires.

Jacques ILLIEN demande :

Il convient d'abonder le compte 6541 pour un montant de 1350,00 €.

Chapitre de fonctionnement	Article	Budget primitif 2023	BP VOTE	DM3	Total budget
Dépenses					
011	618	Divers services extérieurs	405 739,46 €	-6 550,00 €	399 189,46 €
65	6588	Autres charges de gestion courantes	5,00 €	5 200,00 €	5 200,00 €
	6541	Créances admises en non-valeurs	1 000,00 €	1 350,00 €	2 350,00 €

Demande adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme, à Villecerf, le 27 novembre 2023,

Acte rendu exécutoire après publication, le 28 novembre 2023 le maire, François DEYSSON

MAIRIE DE VILLECERF (SEINE-ET-MARNE)